

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 23 novembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois novembre, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

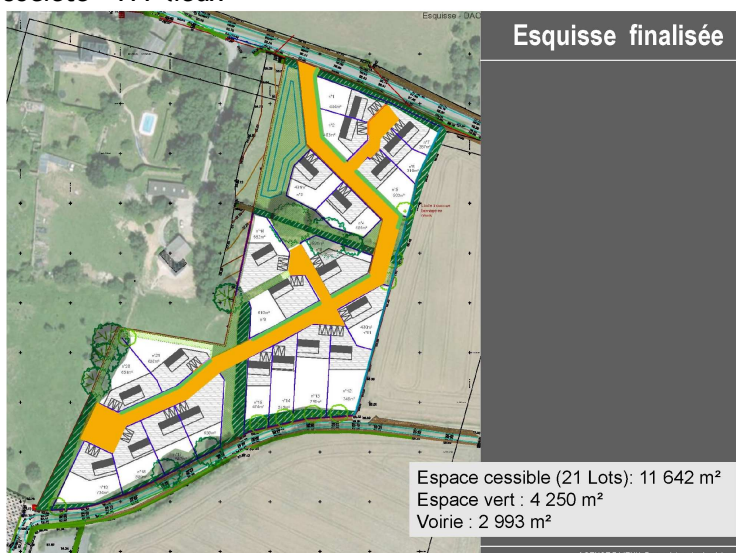
MM. Jean-Luc BOIVIN - Régis CHERBONNEAU - Robert CORMIER - Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline RENAUDIER - Céline BRICAUD

Excusés : Adrien DELAUNAY - Céline PLANCHENAU

Secrétaire de séance : Jean-Luc BOIVIN

1 - Suivi des travaux du projet de lotissement

Présentation du projet de la société « A 7 lieux »



Les parcelles feraient de 300m² à 700m², il y aura deux places de parking devant chaque habitation.

Le lotissement serait divisé en 21 lots.

Il y aura un bassin d'orage.

Il sera nommé le « La coulée des Vignes »

Une prochaine réunion aura lieu le 8 décembre avec le bureau d'étude et les concessionnaires.

Une fois le projet approuvé, des réunions publiques seront organisées afin de présenter ce dernier au Daonnais.

2-Remboursement des frais liés à l'entretien de la base de loisirs

Comme chaque année, la Municipalité met à disposition de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, les agents communaux et le matériel pour l'entretien de la base de loisirs.

Après calcul, étude et débat :

Le Conseil Municipal :

- demande à la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier les sommes suivantes :

Pour le personnel : 23 253.45 €

Pour le matériel : 6 161.30 €

- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

11 - Questions diverses

A partir du prochain Conseil Municipal, les comptes rendus seront validés à chaque début de séance.

Madame le Maire lève la séance à 22 h 30.